

**Séance Plénière  
30 juin 2025**

**AMENDEMENT - Non à l'envolée des prix des EHPAD!**

**Rapport N° CD-2025-3-3-1  
N° applicatif 12771**

**Exposé sommaire** - Les EHPAD (établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) s'adressent à des personnes généralement âgées de plus de 60 ans qui ont besoin d'aide et de soins au quotidien. Entrer en EHPAD relève davantage d'une nécessité que d'un choix. La tarification différenciée des EHPAD votée par la CeA et appliquée par les EHPAD a entraîné une forte hausse des droits d'entrée. Ainsi, le prix mensuel d'un EHPAD a augmenté de 400 euros dans certains établissements, devenant un frein financier pour les personnes souhaitant intégrer un EHPAD.

**Amendement**

**AJOUTER (page 6) après : "Accompagner les EHPAD pour une qualité de service"**

LA PHRASE SUIVANTE :

**Constatant la forte hausse des prix de journée dans les EHPAD, générée par la mise en place de la tarification différenciée, le CeA augmentera son soutien financier aux EHPAD pour limiter la hausse des prix engendrée par la tarification différenciée.**

Amendement déposé par **Madame Ludivine Quintallet** pour le collectif des élu.es écologistes et communiste.

